

### III. Annexes : Liste des observations ou demandes de modifications à transmettre à la MEL

#### 1) Actualisation de la cartographie des projets de logements

Rappel du champ d'observation du PLH3 : Ont été pris en compte dans la cartographie communale du cahier de territoire, les projets de plus de 5 logements, dont la livraison est prévue entre 2022 et 2028 et dans une zone constructible pour de l'habitat au regard du PLU en vigueur.

**La MEL laisse la possibilité aux communes qui le souhaitent d'actualiser leurs données, en fonction de l'évolution des opérations.**

#### ❖ Modification d'un projet déjà affiché dans la cartographie communale

Attention : En cas de modification du périmètre des nouveaux projets de logements merci d'intégrer une cartographie avec les nouveaux contours des projets ou les numéros de parcelles...)

Identifiant («N°Carto »)	Modification du nb de logements estimés	Modification de la répartition par type de logements (PLUS, PLAI, PLS, PSLA, BRS...)	Modification de la date de livraison estimée	Modification du périmètre du projet (Oui/Non)
3200	130			non

❖ **Suppression d'un projet déjà affiché dans la cartographie communale**

Identifiant («N°Carto »)	Motif de suppression du projet (annulation, report post 2028...)
322	Opération livrée fin 2021
330	Opération livrée fin 2021

❖ **Ajout d'un projet sur la cartographie communale**

**Attention : Joindre les périmètres des nouveaux projets de logements (si possible cartographie avec contours des projets ou numéros de parcelles...)**

Nom du projet	Nb. de logements estimés	Répartition par type de logements (PLUS, PLAI, PLS, PSLA, BRS...)	Année de livraison estimée

**2) Autres observations ou demandes de modifications sur le projet de PLH**

Document concerné (diagnostic, document d'orientation, programme d'action thématique, cahier de territoire, annexe...)	N°de page	Observation ou modification proposée